



Ma bouteille  
*s'appelle*  
**REVIENS**

**CAHIER DES  
CHARGES**

**MA BOUTEILLE S'APPELLE REVIENS**

# CAHIER DES CHARGES

## 1- Objet et domaine d'application

Ce cahier des charges de l'expérimentation a pour objectif de définir les principales spécifications commerciales et techniques du lavage des contenants en verre en vue de leur réutilisation, ainsi que les règles et obligations auxquelles sont assujettis le fournisseur (Locaverre) et l'utilisateur (le producteur).

Ce cahier des charges doit permettre notamment de normaliser la qualité des pots lavés et déterminer les spécificités et le niveau de qualité acceptable de chaque lot.

## 2- Présentation des parties

Producteur	Locaverre
Nom :	Locaverre
Adresse :	Ma bouteille s'appelle Reviens
Tel :	ZA des gouvernaux 2
Mail :	26120 Chabeuil
Contact commercial :	SIRET 83514938600012
Contact qualité :	Contact commercial :
Quantité estimée :	Benjamin Cordonnier
Format de pots :	Tel : 06.50.96.62.11
	Mail : <a href="mailto:commercial@ma-bouteille.org">commercial@ma-bouteille.org</a>

## 3- Dispositions générales

### Locaverre s'engage :

- ⇒ A tester gratuitement le lavage des contenants du producteur afin de déterminer si les contenants sont lavables ou pas (notamment sur la résistance de l'étiquette).
- ⇒ A procéder à des tests laboratoires pour certifier de la qualité du lavage via un prestataire externe 2 à 3 fois / an (La Drôme Laboratoire).
- ⇒ A conditionner les contenants en palettes filmées sur le modèle du neuf. Les quantités de pots par palette et donc le nombre de rangs et la hauteur de la palette pourront être sujets à variation.
- ⇒ A communiquer sur l'engagement du producteur : sur son site Internet, auprès des magasins partenaires, sur les réseaux sociaux et lors de tout évènement mettant en valeur le projet.

### Le client s'engage :

- ⇒ A adhérer à l'association Locaverre pour un montant de 10 euros TTC.
- ⇒ A faire tester le lavage de ses contenants.
- ⇒ A collecter ses contenants sales pour lavage triés selon le format.
- ⇒ A faire laver ses contenants même format à partir de 500 pots.
- ⇒ A communiquer sur le réemploi des contenants auprès de ses clients.
- ⇒ A ne pas coller d'étiquette directement sur le verre mais plutôt sur le couvercle.
- ⇒ A défaut d'utiliser les étiquettes adaptées : Le producteur appose sur l'étiquette le logo « consigne », pour indiquer aux consommateurs que le contenant est réemployable. Pour les producteurs désireux d'intégrer au plus vite Ma bouteille s'appelle Reviens, un sticker à apposer sur les étiquettes est également disponible. Les étiquettes adhésives doivent impérativement utiliser des adhésifs (se rapprocher de son imprimeur habituel qui connaîtra ces références).
  - **UPM Raflatac: réf RP30W**
  - **FASSON: réf WW4031 (ex-WLA)**
- ⇒ A communiquer sur l'engagement du producteur sur son site Internet, auprès des magasins partenaires, sur les réseaux sociaux et lors de tout évènement mettant en valeur le projet.

## 4- Spécifications commerciales

### 4.1- Livraison

Toute commande devra faire l'objet d'une confirmation écrite. Le fournisseur s'engage à fournir la quantité apportée par le producteur sous un délai maximum de 15 jours. Locaverre se laisse la possibilité de refuser certains lots de contenants abimés. La livraison sera effectuée par un prestataire transport à la charge du client.

Pour les livraisons équivalentes à 2 palettes, Locaverre peut effectuer la livraison.

### 4.2- Conditionnement

Les pots seront conditionnés en palettes avec housse avec un seul type de pots par palettes avec un numéro de lot et une quantité de contenants inscrite.

## 5- Spécifications techniques

### 5.1- Définition du produit

Lavage intérieur et extérieur des pots avec produit de lavage.

- Aspersions internes et externes (85 degrés)
- Rinçage interne et externe
- Séchage par lames d'air

### 5.2- Contrôle qualité

#### - Contrôle Bactériologique

Un contrôle bactériologique effectué par un laboratoire externe sera réalisé 2 fois par an afin de prévenir une contamination microbienne ou bactériologique.

### 5.3- Gestion des non-conformités

En cas de non-conformité du produit aux spécifications définies dans le cahier des charges, le client devra disposer d'un interlocuteur compétent chez le fournisseur, selon la nature de la non-conformité. Le fournisseur s'engage à donner suite, dans les meilleurs délais, à une réclamation client.

Dans tous les cas, le client préviendra le fournisseur et décidera avec le fournisseur parmi les possibilités suivantes :

- ⇒ Non livraison ou retour au fournisseur qui prendra en charge les frais liés au remplacement de la marchandise dans les plus brefs délais,
- ⇒ Tri à la charge du fournisseur,
- ⇒ Déclassement du produit,
- ⇒ Acceptation du lot par dérogation.

## 6. Conditions financières

### 6.1- Coût du lavage

	Prix HT en euros / pot
500 à 20000	0,23
Au-delà de 20000	0,22

### 6.2- Palettisation

Par palette (500 pots)	Nombre	Prix en € / HT	Total € / HT
Intercalaire	1	1,20	1,20
Film étirable		1,50	1,50
Coiffe	2	0,25	0,50
<b>Total/palette</b>			<b>3,20</b>

### 6.3- forfait livraison

A partir de Chabeuil	Zone 1 max 50km	Zone 2 max 70km	Zone 3 max 130km
De 500 à 2000 pots	75€	85€	150€ (on vous conseille de passer par un transporteur moins cher)

Au-delà de 2000 pots, veuillez prendre contact avec nous pour que nous vous transmettions la grille tarifaire de notre transporteur partenaire. Locaverre prend 5% de frais de gestion sur le coût du transporteur.

### 6.4- Outils de collecte

Des palox (1m\*1,20\*m\*0,90m) avec intercalaires peuvent être mis à disposition par Locaverre moyennant une consigne de 50€ HT/ palox.

## 7- Expérimentation

Ce cahier des charges relatif à l'expérimentation Ma bouteille s'appelle Reviens est susceptible d'évoluer lors du déroulement du projet, en fonction des résultats techniques, économiques et organisationnels.

## 8- Validation

Ce cahier des charges est mis en application pour un an à compter de la date de signature et sera renouvelé par une tacite reconduction. Les modifications éventuelles seront discutées sur propositions de l'une des parties pour tenir compte des évolutions commerciales ou techniques. Le cahier des charges pourra être modifié sous forme d'avenants datés et visés par les deux parties.

Ce cahier des charges, ainsi que ses annexes, sont considérés par le fournisseur et le client comme strictement confidentiels et ne pourront être communiqués à des tiers, sans l'accord écrit des deux parties.

Il est édité en deux exemplaires et sera conservé par les deux parties après validation et signature.

Producteur	Locaverre
Date :	Date :
Signataire :	Signataire :